

l'insurgé

8 juillet 2014

*« La jeunesse est la flamme
de la révolution »*

Karl Liebknecht

Site : <http://www.insurge.fr>

POUR UNE ORGANISATION RÉVOLUTIONNAIRE DE LA JEUNESSE

7 et 8 juillet 2014 :

La Conférence sociale en capilotade

Grève à la SNCF puis à la SNCM, grève des intermittents, discordances dans la majorité parlementaire, directions syndicales en crise : Face à la résistance des salariés, les béquilles du gouvernement se fissurent

Les élections municipales puis européennes ont vu la défaite du Parti socialiste (dont les députés, majoritaires, soutiennent le gouvernement Hollande-Valls), mais aussi du Front de gauche qui dit ne pas soutenir le gouvernement... mais affirme appartenir à la même majorité. Par l'abstention ou par le vote, les électeurs qui avaient voté en 2012 pour chasser Sarkozy ont ainsi rejeté la poursuite de cette même politique.

Ce refus d'une politique au service du capitalisme français s'était déjà exprimé depuis 2012 par différentes mobilisations : notamment celle des sidérurgistes de Florange, celle des enseignants du premier degré contre la réforme des rythmes scolaires, celle des enseignants du second degré contre la casse de leur statut.

Juin - juillet 2014 : grèves des intermittents, de la SNCF, de la SNCM...

C'est au lendemain de la double défaite électorale du gouvernement, au printemps 2014, que s'est exprimé fortement, par la grève, le rejet de la politique gouvernementale : grève des travailleurs de la SNCF, 12 jours durant, contre le plan divisant la SNCF en trois entités, plan facilitant l'ouverture à la concurrence dans le transport ferroviaire et la casse du statut des cheminot ; grève des intermittents du spectacle contre la nouvelle convention chômage aggravant les situations de précarité ; grève des salariés de la SNCM menacée de mort par la mise en concurrence du transport maritime imposée par l'Union européenne et les gouvernements français successifs.

Le gouvernement a néanmoins fait voter la réforme de la SNCF, et agréé l'accord UNEDIC rejeté par les intermittents du spectacle. S'il a pu le faire, c'est notamment parce que les dirigeants des principales confédérations ouvrières ont choisi d'approuver les textes gouvernementaux, ou de n'en demander que des modifications marginales, et non le retrait pur et simple.

Des grèves qui contrecarrent le dialogue social

Mais ce qui fait l'importance de ces grèves, c'est qu'elles heurtent la politique de dialogue social mise en œuvre par Hollande avec les bureaucraties syndicales. Ainsi le plan visant la SNCF avait été longuement discuté avec tous les syndicats avant que certains, comme la CFDT, ne l'approuvent.

La grève (menée notamment par Sud Rail et la CGT Cheminots) a provoqué une crise au sein de la CGT : crise entre la direction confédérale (soutenant de facto l'essentiel du projet) et la direction fédérale bousculée par la base, laquelle rejette totalement le plan.

De même, la convention chômage combattue par les intermittents du spectacle, approuvée par le patronat, la CFDT et FO, avait été discutée au préalable par tous les syndicats.

Ce que montrent ces grèves, c'est qu'il est nécessaire de mettre en échec le dialogue social, les discussions préparant chaque mesure contre les salariés, les grandes « Conférences sociales » annuelles comme celle ouverte le 7 juillet 2014.

Le patronat fait monter les enchères

Ayant déjà beaucoup obtenu du gouvernement (dont 20 milliards de crédits d'impôts compétitivité emploi), le patronat a menacé, le 30 juin, de boycotter la conférence sociale s'il n'obtenait pas de nouvelles concessions, en particulier le report du « compte pénibilité », lequel compte avait été présenté comme une prétendue contre partie à la réforme des retraites de 2012. En fidèle larbin de la bourgeoisie, Valls a donc annoncé le 2 juillet, avant même l'ouverture de la Conférence, qu'il satisfaisait les nouvelles exigences patronales.

Mais pour les salariés, cette politique anti-ouvrière devient intolérable, et leur colère se répercute (même de manière atténuée) dans les syndicats. Dans les jours qui précèdent l'ouverture de la conférence, les prises de positions se sont multipliées. Au sein de la CGT, des sections départementales (UD Paris, 92, etc) et des fédérations (dont celle de la Fonction publique) ont exigé que la confédération n'aille pas à cette conférence, ou n'y parle pas en leur nom. Au sein de la FSU, le courant *Émancipation* a exigé (en vain dans un premier temps) que la FSU boycotte. Et, le 2 juillet, c'est la confédération Solidaires qui décida de boycotter.

Le lundi 7 juillet, certes, les grandes confédérations étaient présentes à l'ouverture de la Conférence. Mais le même jour, les directions de la CGT et de FO annonçaient ne pas participer aux tables rondes prévues. Puis, le lendemain, la FSU sortait à son tour. Seule organisation importante restante : la CFDT, pilier de la collaboration de classes, mais dont le soutien au gouvernement est peu efficace si la CGT et FO n'apportent pas leur caution.

Contre les pseudos radicaux qui, au sein de la FSU, repoussèrent l'exigence du boycott formulée par le courant *Emancipation* sous prétexte que cela était vain (« *de toute façon, les syndicats iront à la conférence* ») la preuve est apportée : il est possible d'imposer le boycott du dialogue social en s'appuyant sur le mouvement des masses. Certes, les dirigeants syndicaux vont reprendre ce dialogue avec le gouvernement et le patronat. Thierry Lepaon (CGT) réclame que l'on respecte « *la démocratie sociale* » et d'autres s'indignent que le patronat « *instrumentalise* » le dialogue social.

Or, la « démocratie sociale » c'est en réalité la soumission des syndicats à l'ordre social, notamment par le dialogue social, lequel n'est pas « instrumentalisé » par le patronat puisque, par nature, ce dialogue vise à asservir les syndicats : il ne peut y avoir de « bon » dialogue social.

Mais cet épisode de boycott partiel de la conférence sociale est un point d'appui pour combattre toute la politique de dialogue social (lequel n'a rien à voir avec des négociations imposées au patron par la mobilisation). Et c'est un échec (momentané) du gouvernement d'autant plus net qu'au même moment, pour les mêmes causes, s'effrite sa majorité parlementaire.

Une majorité parlementaire en crise

C'est sans doute la première fois, depuis 1981, que s'exprime un tel désaccord parmi les députés du PS. 35 d'entre eux ont ainsi refusé de voter la loi rectificative du budget de la Sécurité sociale, choisissant de s'abstenir. Certes, cela ne changera pas la nature du PS, et la « résistance » de ces élus « frondeurs » sera limitée par leur respect du capitalisme. Mais cela montre la fragilité du dispositif qui protège le gouvernement et sa politique. Cela indique que la mobilisation pourrait contraindre tout ou partie des élus PS (et PCF) à retirer leur soutien au gouvernement. Une voie serait alors entr'ouverte pour chasser ce gouvernement et imposer, par la mobilisation des travailleurs, et par leur organisation, une autre politique.